

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

VENDREDI 15 FEVRIER 1980 - No 31 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10.

2F

Automobile : +16% d'exportation, Chômage : +10% !



NON ! La «santé» des entreprises et la conquête de marchés ne guérissent pas de la maladie du chômage, comme le prétendent Giscard et Ceyrac ! Au contraire, profits en hausse et chômage accru vont de pair !

Chômage : 1,1% de plus en un mois, près de 10% en un an. Le chiffre officiel frise le million et demi et l'on sait qu'un grand nombre de sans-emplois ne sont pas comptabilisés...

Ainsi, le gouvernement continue à assurer une belle croissance dans ce domaine, où la France tient, de loin, le haut du pavé en Europe. On a les records qu'on peut et les condisciples de Giscard-Barre dans d'autres pays (en Angleterre par exemple) ne ménagent pas leur louanges au gouvernement français qui a si bien réussi à « accroître la productivité des entreprises ». On voit de quel prix le paient les travailleurs ! Ajoutons à cela que le chômage s'accroît non seulement en nombre, mais en durée : près du quart des chômeurs (22,7%) le sont depuis plus d'un an (ils étaient 19,3% en janvier 1979). Près du quart des chômeurs donc à ne plus être indemnisés puisque le gouvernement en a très cyniquement décidé ainsi...

Bonne santé des entreprises et des profits, chômage en hausse et ressources en baisse pour les travailleurs. Il est clair que les deux choses vont de pair dans ce pays ! Ceyrac, sortant mercredi d'un entretien avec Giscard, prétendait que pour que cette « ten-

dance » à la hausse du chômage se renverse, il fallait encore améliorer la santé des entreprises, « conquérir des marchés », etc. Ce même jour, la chambre patronale de l'automobile annonçait une hausse de 16,7% des exportations dans ce secteur, soit un excédent commercial de 28 milliards !... On en est aux préretraites, et au chômage technique dans cette branche. Alors ? Pour Ceyrac, il y aurait aussi trop de jeunes ! En d'autres circonstances — quand ils regardent l'horizon 2000 de préférence — patronat et gouvernement trouvent au contraire qu'il n'y en a pas assez : ils ne sont pas à une contradiction près...

Les contradictions d'où viennent-elles, sinon du système capitaliste lui-même ! Combattre ce système, c'est la seule voie pour les travailleurs... cela passe par la lutte contre les licenciements, contre les formes camouflées du chômage (contrats à durée limitée, auxiliaire, chômage dit technique, etc.), pour un emploi pour les jeunes à leur sortie de l'école, contre le travail précaire sous des formes diverses en particulier celles qu'imposent aux travailleurs immigrés une législation discriminatoire, pour une indemnisation du chômage qui per-

mettent aux chômeurs de vivre (le SMIC minimum pour tous les chômeurs)... Pour tous les travailleurs de tous âges et de toutes conditions, l'emploi est bien aujourd'hui le problème majeur : actif aujourd'hui, sans emploi demain, emploi stable hier, précaire aujourd'hui... La lutte pour l'emploi requiert l'unité de tous,

G.C.

1 800 « marines » prêts à débarquer dans l'Océan Indien !



Nouveau pas dans la rivalité soviéto-américaine en océan Indien : après l'intervention militaire russe en Afghanistan, les USA qui ne disposaient jusqu'à présent d'aucune flotte permanente dans cet Océan, sont en train de mettre sur pied une force d'intervention militaire comparable à la 6e flotte de la Méditerranée et à la 7e flotte du Pacifique. En deux mots : l'escalade...

Nantes : 6 000 jeunes dans la rue contre les lois racistes

Lire page 3

Peugeot-Sochaux

Qui a tué Philippe Marchau ?

« L'usine de la peur » : on se souvient de ce livre écrit par D. Bouvet, ouvrier chez Citroën, il y a six ans. Il décrivait l'enfer que deviennent pour ceux qui résistent et se battent, les usines de l'automobile, pour ceux qui y mènent la lutte syndicale, et d'abord les délégués.

La semaine dernière, dans une autre usine de la peur, un homme est mort : il s'est donné la mort. Philippe Marchau, délégué CGT. Le système répressif de Peugeot l'a brisé. Il ne pouvait plus tenir. Il l'a écrit lui-même.

L'automobile, c'est l'exportation, c'est les milliards de bénéfices, c'est la conquête de l'Amérique. Mais l'automobile, c'est ça d'abord : des dizaines de milliers d'hommes dans ces « usines de la peur » ou l'homme n'existe qu'en raison de sa productivité, que la direction « apprécie » en fonction de sa docilité scientifiquement mesurée. L'homme, c'est-à-dire l'ouvrier qui n'est au mieux qu'une bête à produire, au pire un « emmerdeur » auquel cas tout est fait pour le briser.

Cela, aux yeux des hommes qui dirigent ces entreprises.

Entre les deux, rien de commun. Ce sont deux classes dont l'une vit de la sueur et de la vie de l'autre, la classe des patrons, la classe des ouvriers.

Et l'automobile, c'est la réussite, le plus beau fleuron, le modèle dont se glorifie la classe des patrons !

Aux portes de ces réussites là, on meurt souvent : à Sochaux déjà en 1968, à Flins aussi la même année, à Billancourt en 1972...

Pour la mort de Philippe Marchau, Peugeot coupable ? Peugeot s'est empressé de porter plainte. Bien sûr. Peugeot est diffamé par cette mort accusatrice ! Dans l'empire Peugeot, quelle est la justice ?

Toute cette oppression suscite la résistance : les formes en sont souterraines aujourd'hui. Elles se voient quand on vote pour les prud'hommes... L'oppression brisera encore bien des hommes.

Mais la classe ouvrière se fera un jour justice.

G.C.

Le mouvement écologiste à la recherche d'un second souffle (1)

Un « Mouvement d'Écologie Politique » (MEP) est en passe de se former : ce mouvement, créé en novembre à l'initiative des principaux animateurs d'Europe Écologie, tiendra, à Versailles samedi et dimanche prochain, son assemblée constitutive. Pour la première fois vraiment, des écologistes cherchent à mettre en place une structure nationale permanente d'action politique. Fait nouveau dans l'évolution des organisations écologistes, qui provient de la volonté de ces organisations de se doter de propositions politiques : le Mouvement Écologique (ME), partie prenante des débats lancés par le MEP, avait produit des textes d'orientation politique, le Réseau des Amis de la Terre (RAT) est en train d'en élaborer.

Les écologistes, qui témoignent en général d'une réelle hostilité à tout mode d'organisation centralisée, voire rejettent la nécessité d'un cadre formellement organisé, créeront-ils un Parti Vert ? Pourquoi aujourd'hui ces nouvelles propositions ? Sont-elles commandées uniquement par l'approche des présidentielles ? Sont-elles la sanction d'un pas en avant des écologistes, ou au contraire le résultat de leurs difficultés ?

Après enquête auprès de militants écologistes « de base » et discussion avec des responsables du ME, du RAT et du MEP, nous avons choisi de rassembler en trois volets les premières réponses à ces questions : un premier volet pour situer le projet du MEP, un second pour faire apparaître, à partir d'un exemple d'intervention des écologistes loins de leurs grands terrains de lutte, les difficultés du mouvement écologiste aujourd'hui, un troisième volet enfin pour cerner plus précisément le projet politique du MEP.

Les élections européennes ont confirmé l'existence d'une « sensibilité écologique », d'une masse d'électeurs qui ne s'en tiennent pas à l'abstention pour marquer leur rejet des quatre grands parti, voire qui affirment leur adhésion aux thèmes écologistes. Écho qui contraste avec les difficultés de mobilisation autour des luttes menées par les écologistes. Le rassemblement géant de Malville en 1977 n'a pas connu de suites un tant soit peu d'ampleur.

Ces deux constatations amènent les mouvements écologistes et surtout les mouvements nationaux, à se poser deux questions : celle de la capitalisation des suffrages et celle du renforcement des actions. Deux questions qui poussent aujourd'hui les écologistes à expliciter leur projet politique. Ces trois exigences : « répondre à l'attente » de l'électorat écologiste, continuer « l'action pour leurs objectifs ponctuels », et « occuper le terrain politique » sont à l'origine de la création du Mouvement d'Écologie Politique (MEP).

LA NAISSANCE DU MEP

Fort de son succès aux élections européennes (4,38 % des voix), le collectif Europe-Écologie a poursuivi son action après le scrutin de juin et ses principaux animateurs ont annoncé en novembre au cours d'assises tenues à Dijon, la création du MEP. Le Réseau des Amis de la Terre, (RAT), qui avait refusé de participer aux européennes, et la plupart des associations régionales participant aussi à ces assises. Il ne faut pas en conclure pour autant à la création d'une structure politique commune à toutes les organisations écologistes. Le RAT a souligné son rôle d'observateur : « Organisez-vous et discutez », a déclaré Lalonde aux autres participants des assises. Le RAT, qui range plutôt l'écologie sur le flanc de la gauche, reste méfiant vis-à-vis du « ni gauche ni droite » d'Europe Écologie. Mais, surtout, le RAT comme de nombreux groupes régionaux, ainsi le MERA pour la région Rhône-Alpes, trouve que les initiateurs du MEP vont trop vite en besogne : réticence qui trouve pour la RAT, son origine dans sa conception fédéraliste de l'organisation et qui s'explique aussi par l'exigence de nombreuses organisations écologistes d'un débat démocratique sur la structuration politique des mouvements écologistes.

Ces oppositions ont abouti à différer la création du MEP : des assises de Dijon n'est sorti qu'un bureau provisoire du MEP. Et pour « garantir une concertation des écologistes en vue des présidentielles », éviter le parachutage d'un candidat par un groupe comme Europe Écologie,

un Comité de liaison écologiste (CLE) a été ainsi constitué à Dijon. Il comprend quatre membres du MEP, quatre membres du RAT et quatre représentants de groupes inorganisés.

STRUCTURATION DIFFICILE POUR LES ORGANISATIONS ÉCOLOGISTES

Le décalage entre les succès électoraux et la capacité d'action collective relativement faible des groupes écologistes témoigne en outre des difficultés de leur structuration.

Si l'action écologique individuelle peut s'accommoder d'une telle situation, l'atteinte des objectifs que se fixent les anti-nucléaires, les partisans du développement des techniques « douces », les comités antipollution reste bien problématique.

L'évolution de la situation politique et les contradictions entre les différentes composantes de l'écologie n'expliquent pas en totalité cette situation : la méfiance profonde vis-à-vis des structures, héritée pour partie du rejet du fonctionnement bureaucratique des partis de gauche, constitue une des raisons des difficultés de la structuration des organisations écologistes. Tel militant du ME définit son organisation comme une « somme de différences ». Faisant le constat de la multiplicité des approches de l'écologie, il en tire une règle de fonctionnement : l'organisation n'est que l'addition de formations locales, à charge pour la structure nationale de leur offrir des services (presse, affiches, etc.) au mieux de les coordonner.

De telles conceptions aboutissent par exemple au fait que le ME n'a plus de secrétariat national du fait de la défection de son principal animateur ou à un fonctionnement fédéraliste (voir le RAT) qui occulte la définition d'un projet politique.

Ainsi, les organisations écologistes ont-elles laissé la part belle aux « personnalités » et les porte-paroles devenir dirigeants de fait.

Ainsi les positions de principe des écologistes, faute de prendre en compte la réalité, bloquent leurs interventions : face au pouvoir d'État qui réprime à Plogoff, la non-violence érigée en principe a-t-elle encore une signification ?

Manquant d'analyse précise de la situation actuelle, les écologistes balancent entre l'électoralisme et le refus systématique de participer à toute élection.

Pour faire connaître l'identité du courant écologiste, pour proposer un projet de société, le mettre en forme, des écologistes en viennent aujourd'hui à se faire une douce violence en proposant des structures nationales,

VERS UN « PARTI ÉCOLOGISTE » ?



Les tentations électoralistes des écologistes.

permanentes et à fonction politique.

L'approche des présidentielles les y encourage, mais porte une ombre sur le projet. Les initiateurs du MEP accélèrent la démarche et tentent par là d'imposer leur projet à l'ensemble des organisations écologistes. Et avec les déclarations de JC Delarue, la liste des candidats écologistes est ouverte.

LES PERSPECTIVES POLITIQUES DU MEP

Le MEP ne sera constitué que dimanche prochain. Toutefois, les propositions de son bureau provisoire fournissent une bonne base pour caractériser politiquement le MEP.

Ce mouvement formule d'abord l'exigence, d'une stratégie propre, car « se présenter aux élections et y traduite la sensibilité écologiste en catalogue d'objectifs ne suffit pas ». Cette exigence passe par la création d'un « mouvement structuré à l'échelle nationale ». Le parti vert ? Le MEP répond non, en expliquant qu'« un parti se donne pour but principal d'exercer le pouvoir », alors que le MEP entend essentiellement « proposer un projet de société ». Et c'est seulement lorsque ce projet « sera suffisamment connu » que se posera le problème du pouvoir. D'autre part, le MEP souligne que « le changement social ne passe pas nécessairement par la prise de pouvoir central, mais par la prise en charge des populations par elles-mêmes ». Contrairement à bon nombre d'écologistes (notamment ceux du ME jusqu'en

1978), le MEP n'exclut donc pas la prise du pouvoir central de ses perspectives, mais exprime dans le même temps la possibilité d'un changement graduel de la société.

Le MEP qui se veut autre chose que « la convergence des refus et les minorités », qui tient à se ménager les susceptibilités des associations qui ne se reconnaissent pas en lui ou veulent conserver leurs structures, se définit comme « le lien d'échange et de mise en forme de son projet ».

Les propositions du MEP reprennent les principaux thèmes écologistes. Son « ni droite ni gauche » s'alimente de la critique « antiproduktiviste » qu'ils adressent aux partis de droite et de gauche. Tout en condamnant nettement l'économie de profit et en reconnaissant comme « déterminante », « la place du monde ouvrier dans le système de production », le MEP suscite la lutte « contre la technologie et la bureaucratie » à la lutte de classes. Ses « solutions écologistes » restent à la fois marquées par l'aspiration à une société respectant « absolument les lois naturelles et du monde vivant » et les « plus sérieuses exigences

démocratiques » et par l'incapacité des écologistes à définir une autre forme d'État que celle qui existe dans les pays capitalistes.

L'ENJEU DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

Cette assemblée qui définira les statuts, les orientations et élira les dirigeants du MEP marquera une étape nouvelle dans la tentative de structuration du courant écologiste. Parti vert, non, mais peut-être étape vers le parti des écologistes. Trop d'organisations restent encore en-dehors de ce cadre pour parler de coordination générale des mouvements écologistes. Structure d'échange, de réflexions, le MEP ne prétend pas encore être un parti.

Cependant, les difficultés rencontrées par les écologistes organisés dans la liaison avec leur électorat, comme leur recul sur le terrain, les amènent à tenter de rendre cohérent leur projet, à chercher une plus forte structuration. Voie difficile pour le MEP et pour le RAT car elle les conduira, dans les faits, à se situer plus nettement dans l'échiquier politique.

Demain :

Loin des grands terrains de lutte, l'effritement du mouvement écologiste

1800 « marines » prêts à débarquer dans l'Océan Indien !

1 800 « marines » disposant de matériel de combat (18 hélicoptères, des chars M60, des péniches de débarquement, des missiles anti-chars) vont rejoindre au mois de mars les 28 navires se trouvant déjà dans la mer d'Oman.

Ne disposant comme base arrière que de l'îlot de Diégo-Garcia, trop au sud, les USA cherchent en même temps à obtenir de plusieurs pays de la région la possibilité d'utiliser des ports ou bases militaires pour leur flotte, en cas de conflit. On parle de 3 pays : le Kenya, la Somalie et Oman, qui au-

raient donné leur accord. Par contre, l'Arabie Saoudite et le Koweït semblent très réticents.

Malgré l'image de « fidèle allié » des USA, l'Arabie Saoudite estime que toute intervention supplémentaire des 2 superpuissances au Proche-Orient est un nouveau pas vers la 3^e guerre mondiale.

On parle également de pourparlers secrets entre Washington et Paris pour une utilisation plus fréquente de la base française de Djibouti.

UN FACE A FACE INQUIETANT

Située à la portée du Détroit d'Ormuz, entre l'Iran et l'Oman, par où transitent 60 % du pétrole à destination de l'Europe, 90 % de celui du Japon et 20 % de celui des USA, la force d'intervention américaine en cours de déploiement dans l'Océan Indien a suivi de peu l'intervention soviétique en Afghanistan, mais aussi l'entrée du 2^e porte-avion russe, le *Minsk* accompagné de 2 croiseurs lance-missiles et du plus gros navire de débarquement, le *Iran Ro-*

gov. Depuis le refus du Mozambique et de la Tanzanie en 1977 d'accorder des bases à l'URSS, celle-ci avait décidé d'envoyer une flotte de 30 navires environ stationner dans la région.

Avec la constitution de la flotte américaine, les 2 forces vont donc se retrouver quasiment face-à-face.

Un face-à-face qui n'est pas du tout du goût, ni dans l'intérêt des peuples et pays côtiers de l'Océan Indien, qui réclament depuis des années la démilitarisation de la région.

Claude LIRIA

Nantes : 6000 jeunes dans la rue contre les lois racistes

Le mouvement de grève observé par l'ensemble des étudiants nantais, vient désormais depuis mercredi, de franchir un pas supplémentaire : tout d'abord la grève elle-même qui dure maintenant depuis trois semaines, aura été ces derniers jours massivement revotée par exemple. Mais d'autre part, le mouvement nantais s'est trouvé dès le début de la semaine, rejoint par les étudiants d'Angers : ces derniers avaient repris les cours après plusieurs semaines de grève avec la promesse préfectorale qu'aucune expulsion d'étudiants n'aurait lieu.

Mais ils devaient apprendre lundi, que l'expulsion venait d'être prononcée contre l'un d'entre eux. Ils ont donc décidé avec le comité

de vigilance, de relancer la mobilisation et le mouvement de grève. Envoyant, mardi matin, une délégation à l'assemblée générale inter-fac, ils devaient faire la proposition d'un tract commun contre les lois Barre-Bonnet et annoncer qu'ils tiendraient eux aussi une manifestation à Angers.

Dernier élément enfin : depuis mardi, l'essentiel des lycées nantais se sont joints à la grève pour l'abrogation des lois racistes. 6 000 jeunes se retrouvaient ainsi dans la rue mercredi, scandant deux mots d'ordre essentiels : « Français-immigrés solidarité », « Non aux expulsions, abrogation des lois racistes ».

C'est l'assemblée générale inter-fac et la coordination lycéenne qui avaient volon-

tairement centré la manifestation contre les lois Barre-Bonnet-Stoléro. Fruit du débat de ces derniers jours, la décision a été prise dans le but d'unir largement les travailleurs et leurs organisations contre les décrets et pour cela dépasser le strict cadre des expulsions d'étudiants. De ce point de vue, si les UD-CGT et CFDT n'appelaient pas explicitement à la manifestation, il faut noter la place prise par le collectif anti-expulsion, la présence du SGEN-CFDT rejoint aussi par la CSCV et la fédération des parents d'élèves Cornec. Dans le but aussi d'élargir le mouvement, la décision de créer rapidement une coordination régionale et de lancer un appel national contre les décrets racistes de Barre-Bon-

net-Stoléro a été prise.

Il reste qu'il n'est pas question pour le mouvement étudiants nantais de baisser les bras par exemple face au problème du futur statut des surveillants d'internat et d'externat. Dans ce sens, une nouvelle manifestation a lieu jeudi sur ce problème, et de nouvelles actions seront proposées dans les jours qui viennent pour poursuivre l'action.

Poursuivre l'action reste d'ailleurs le maître mot en cette fin de semaine. Forts de s'être retrouvés 6 000 dans la rue mercredi, il faut prévoir que le mouvement n'en restera pas là.

Corresp. NANTES

Afghanistan

Un aéroport attaqué, des ponts coupés...

D'après les communiqués des guérilleros afghans et les récits des voyageurs, la résistance du peuple afghan contre l'envahisseur russe se développe.

Le Nord et le Sud-Est du pays, près de la frontière pakistanaise, seraient particulièrement sensibles. Au Sud-Est, les guérilleros ont attaqué l'aéroport de Djellalabad, capturé une cinquantaine de soldats et récupéré 150 armes automatiques et 4 canons anti-aériens.

Au Nord-Est, près de la frontière soviétique, plusieurs ponts auraient été détruits, empêchant le passage des blindés et entravant les déplacements des troupes russes. La route reliant l'URSS à la capitale afghane aurait même été endommagée.

Au Sud-Ouest, les guérilleros afghans auraient abattu un hélicoptère soviétique, les 15 passagers auraient péri.

A l'ONU et à Paris : 2 nouvelles initiatives contre l'intervention russe

A la commission des droits de l'homme de l'ONU, 11 pays islamiques, membres des non-alignés, ont soumis un projet de résolution contre l'intervention soviétique en Afghanistan. Parmi eux, l'Iran, la Somalie, le Pakistan, le Soudan, la Malaisie, l'Arabie Saoudite. Le Costa-Rica soutient ce projet.

Le projet estime que « les opérations militaires des troupes de l'Union Soviétique bafouent les normes et pactes internationaux et violent de façon flagrante les droits de l'homme ». Il réclame « le retrait immédiat et inconditionnel » des troupes russes.

A Paris, des écrivains, ethnologues comme Mike Barry que nous avons interviewé récemment dans notre journal, des photographes et des professeurs « s'intéressant professionnellement à l'Afghanistan » et « ne pouvant rester indifférents devant le drame qui frappe ce pays qu'ils aiment » viennent de signer une pétition réclamant le retrait soviétique.

C.L.

Scandaleux : 400 infirmières au chômage à la sortie de l'école

Alors que 500 élèves infirmières environ ont passé leur diplôme en janvier à Lille, seules 125 peuvent espérer être embauchées au CHR en mars, aux dires du directeur du personnel et les débouchés dans le privé sont aussi maigres. Le manque d'effectifs à Lille était déjà chiffré en 1976 par les syndicats à 700 ! Les besoins ont bien sûr augmenté mais le ministère n'accorde jamais plus qu'un rajustement de 1 % par an, en dépit même des demandes formulées par l'administration du CHR. Pour dénoncer l'aggravation des conditions de travail à l'hôpital et l'atteinte aux droits à la santé, les élèves infirmières, la CGT et la CFDT tiendront une conférence de presse ce vendredi.

Ouverture d'une souscription permanente «Le Quotidien du Peuple» a besoin de vous !

Dans l'éditorial du premier numéro du *Quotidien du Peuple*, nous indiquions : « Le *Quotidien du Peuple*, totalement indépendant de tout support financier étranger à ses propres forces, ne vivra que grâce à ses lecteurs et grâce au dévouement conscient et délibéré des militants marxistes-léninistes des deux partis. Il devra surmonter d'immenses difficultés : en régime capitaliste tout journal désireux de préserver son caractère prolétarien et révolutionnaire ne peut connaître un autre sort. Il lui est impératif de livrer la dure bataille de sa survie ».

Voici maintenant 31 numéros du *Quotidien du Peuple* qui sont parus et le moment est venu de mettre en œuvre ces indications par le lancement d'une souscription permanente. Dès le début, la nécessité d'une telle souscription avait été prise en compte pour permettre la parution du nouveau quotidien. Les expériences antérieures de l'*Humanité rouge* et de l'*ex-Quotidien du Peuple* avaient en effet démontré que l'organisation d'une souscription était indispensable à la parution d'un quotidien réellement

indépendant et les deux prédécesseurs de l'actuel *Quotidien du Peuple* organisaient régulièrement des campagnes de souscription.

La parution d'un quotidien marxiste-léniniste se fait à travers mille difficultés occasionnées par le fait que dans cette société, la liberté de la presse est conditionnée par l'argent. Pour assurer la parution et le développement d'un quotidien, il n'y a que deux voies possibles. Celle qui consiste à faire appel aux capitalistes et donc à en être dépendants. L'autre voie consiste à faire appel aux travailleurs, à des milliers de travailleurs. Cette voie-ci est la nôtre. C'est la seule qui convienne à un quotidien porte-parole de deux partis agissant pour le renversement du pouvoir de la bourgeoisie.

L'amélioration du *Quotidien du Peuple* est largement dépendante du développement de ses moyens financiers. Pour ne prendre qu'un exemple : en janvier, le nombre de reportages a été très réduit. Une raison à cela : les voyages coûtent cher.

Bien sûr, une des conditions du dé-

veloppement des moyens financiers de notre quotidien est l'augmentation de sa vente. De ce point de vue, la multiplication des abonnements est un objectif particulièrement important. Les abonnements constituent en effet un gain net pour le journal, à la différence des ventes en kiosques qui sont source de profit pour le trust Hachette. Pour soutenir le *Quotidien du Peuple*, un premier moyen efficace est donc de vous abonner, de faire abonner des gens autour de vous.

Mais il serait illusoire de penser que les seules ventes pourraient permettre d'assurer l'équilibre financier du *Quotidien du Peuple*.

Les seules ventes ne pourraient assurer la poursuite durable de sa publication et à plus forte raison l'amélioration de son contenu et de sa forme, qui sont une des conditions de l'augmentation de sa diffusion. La souscription que nous engageons aujourd'hui mobilisera d'abord, bien sûr, les efforts des militants du PCRml et du PCML mais elle s'adresse à tous ceux qui sont attachés à ce journal, aux travailleurs

qui estiment à juste titre que la parution d'un quotidien marxiste-léniniste contribue aux luttes de la classe ouvrière, à tous ceux qui pensent que la parution d'un quotidien marxiste-léniniste est nécessaire pour combattre les préparatifs de guerre des deux superpuissances et avant tout de la plus dangereuse d'entre elles, l'URSS.

Cette souscription est donc l'affaire de tous nos lecteurs, qu'ils soient réguliers ou occasionnels. Nous en publierons le détail dans nos colonnes.

Camarades, lecteurs, pour s'améliorer, pour mieux servir les luttes de la classe ouvrière, le *Quotidien du Peuple* a besoin de vous !

Les versements doivent être adressés à

Le Quotidien du Peuple
BP 225 75927 Paris Cedex 19
Chèques et virements postaux libellés à l'ordre de :
Aujourd'hui Presse
en précisant : « Pour la souscription »
Les chèques ne doivent plus être libellés *Quotidien du Peuple*

Place aux jeunes... loups !

Le parti du président annonce une belle campagne pour la moralisation de la vie politique. L'Union pour la démocratie française, a décidé en effet de partir en guerre contre le cumul abusif des mandats électifs. Selon les termes du rapport présenté par François Léotard président du groupe de travail UDF chargé d'animer cette campagne, la proposition de la loi anti-cumul pourrait se traduire par les dispositions suivantes :

— Il est interdit de cumuler plus de deux des cinq mandats suivants : conseiller municipal (ou maire) conseiller général, parlementaire (député ou sénateur), représentant au parlement européen.

— Les mandats importants suivants sont incompatibles : maire de ville de plus de 100 000 habitants, parlementaire, représentant au parlement européen, président de conseil général.

Un tel projet ne va pas susciter l'enthousiasme général.

Pour certain des élus visés les bristols ne sont pas assez grand pour qu'y figurent

l'ensemble de leurs mandats. Citons — au hasard — Mitterrand 1^{er} secrétaire du PS, maire de Château Chinon, président du conseil général de la Nièvre, député de la Nièvre, représentant du PS à Strasbourg ; Mauroy, maire de Lille, président du conseil général Nord Pas-de-Calais, député, représentant PS à Strasbourg ; Deferre, maire de Marseille, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, député... ; Chirac, maire de Paris, conseiller général de Corrèze, député, représentant RPR à Strasbourg et d'autres encore qui s'appellent Messmer, Poncelet, De La Malène. L'UDF elle-même compte son lot de Lecanuet et autres caciques cumulards. Néanmoins on aurait tort de voir de l'innocence dans le projet du député Léotard, face au RPR ou au PS solidement incrustés à tous les niveaux des assemblées territoriales, les nouveaux venus de l'UDF piaffent d'impatience leur mot d'ordre c'est : «Place aux jeunes... loups».

P.M.

De mal en pis : les prévisions économiques de la CEE

L'année 1980 « sera, au mieux décevante », avec toutes les nuances de vocabulaire qui vont de la « récession légère » jusqu'à la « croissance modeste » en passant par la « stagnation » c'est l'avis unanime des experts économiques de la communauté européenne. Roy Jenkins, président de la commission européenne ne donnait pas un avis différent en prenant la parole mardi devant le Parlement européen.

Le rythme de croissance qui avait atteint 3,3 % en 1979 au sein du marché commun pourrait tomber en 1980 au-dessous des 2 % escomptés il y a seulement 2 mois. Le chômage « dépassera largement 6 % » touchant surtout les moins de 25 ans qui « représentent moins du quart de la population totale, mais près de 40 % des chômeurs recensés ». L'inflation dont le taux moyen a été de 9 % l'année passée devrait s'accroître jusqu'à atteindre 11,5 % à la fin de l'année. Enfin le déficit commercial de la com-

munauté, devrait s'élever à 20 milliards de dollars en 1980, contre 8 milliards en 1979. Autant de difficultés qui seront sans aucun doute aggravées par celle que rencontrent les pays membres de la CEE dans la définition d'une politique commune.

Autre signe qui augure mal des perspectives économiques pour les capitalistes de l'Europe des neuf : la détérioration de la balance des échanges avec les Etats-Unis. Le déficit de 6,12 milliards de dollars enregistré par la CEE en 1978 a doublé pour atteindre un montant de 12 milliards en 1979. Plus grave dans des secteurs comme le textile ou l'habillement, l'exédent dont bénéficiaient traditionnellement les pays de la CEE a disparu.

Un dossier qui risque de donner lieu à des échanges aigresdoux lors de la rencontre qui doit avoir lieu le 18 février à Bruxelles entre la commission européenne et le représentant spécial de Carter pour les questions commerciales.

Le silence est retombé sur la Corse. Le ministre de l'Intérieur n'a vu dans les récents événements que des téléguidages de l'étranger, le gouvernement poursuit comme si de rien n'était. Les élus corses continuent à s'embourber dans la « pulitichella » et se chamaillent pour savoir qui remportera l'os que leur a envoyé le pouvoir central : l'élargissement du Conseil général. A cette occasion, on a pu voir les radicaux de gauche, les élus socialistes et ceux du PCF apporter leurs suffrages à un bonapartiste. Que le PRG se livre à ce petit jeu n'a rien d'étonnant, les deux clans sont coutumiers de ce type de mariage. Quant au PCF, il faut peut-être voir là un développement créateur de la « stratégie révolutionnaire des 22^e et 23^e congrès ». Venons-en aux choses plus sérieuses. Inutile de dire que ce Conseil régional n'a pas eu une minute pour se préoccuper des dizaines de patriotes en prison. Après la libération d'une douzaine d'entre eux, il sont 35 en prison suite aux événements de Bastelica et d'Ajaccio. Auxquels il faut bien sûr ajouter tous ceux qui ont déjà été condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat.

De Paris, où ils sont incarcérés, ils ont fait la déclaration suivante : « Nationalistes corses détenus par la Cour de sûreté de l'Etat, pour notre présence à Bastelica ou à l'hôtel Fensh, nous sommes conscients d'être emprisonnés depuis un mois pour permettre au pouvoir de tenter d'échapper à la respon-

sabilité exclusive qu'il porte dans la tragédie du 9 janvier à Ajaccio. L'interception d'un commando sur-armé de Francia — filiale du SAC couvert par le régime giscardien — venu le 6 janvier à Bastelica pour abattre ou enlever Marcel Lorenzoni, la neutralisation sans violence des hommes de ce commando dans la salle

La presse Hersant en liberté surveillée

Le plus puissant groupe de presse français, celui qui s'emploie à façonner au travers de France-Soir, du Figaro, de l'Aurore, d'une dizaine des quotidiens régionaux et du contrôle de la majorité des imprimeries de fac-similé, le groupe Hersant en un mot, bat de l'aile. Difficultés économiques, révèle le *Canard Enchaîné*, en précisant que les dettes du groupe s'élèvent à quelques 300 millions de francs, pour un chiffre d'affaires global de deux milliards. Mais avant tout difficultés politiques, puisqu'aussi bien le contrôle de la presse Hersant est une des clés pour ouvrir la porte de l'Élysée en 1981.

Un à un, les bilans pour 1979 de la presse Hersant commencent à arriver, et ils font découvrir une situation peu florissante : France-Soir a perdu 50 000 lecteurs l'année dernière, et enregistre un déficit avoisinant les 5 millions. Le Figaro-Dimanche, malgré une bonne tenue de ses ventes, marque un déficit de 7 millions, dû au fait que des annonceurs publicitaires renâcent devant l'image « nouvelle droite » de l'hebdomadaire. L'Aurore culmine, pour 1979, à 40 millions de déficit, évidemment pas comblés par les 10 millions de bénéfices de Paris-Turf, qui lui est lié. Le passage éphémère d'un France-Soir Dimanche et d'un Figaro-Dimanche n'a évidemment pas arrangé les choses. Seul journal national du groupe Hersant à enregistrer un solde positif, Le Figaro n'en a pas moins connu une baisse sensible du nombre de ses lecteurs. Côté imprimeries, ce n'est pas mal non plus : la gigantesque imprimerie de la Plaine Saint-Denis ne tourne pas au plein de ses capacités, et surtout Hersant vient de se voir déposséder du plus gros tirage de la presse française, *Télé 7 jours*, appartenant à Hachette.

En elles-mêmes, ces difficultés ne sont pas dramatiques. En d'autres circonstances, Hersant a delà prou-



vé ses capacités à jongler avec les milliards, vendant un journal comme une vulgaire marchandise, ou rachetant un autre par hommes de paille interposés, etc... Et puis, des économies sont toujours possibles, comme s'en sont aperçus les journalistes de France-Soir ou du Figaro en regardant leur feuille de paye de janvier ou leurs notes de frais.

Mais l'affaire est politique. Tout en gardant sa seule vraie fidélité pour les idées les plus réactionnaires, Hersant n'a pas vraiment choisi entre Giscard et Chirac. S'il garde de bons amis à l'Élysée, comme Victor Chapot, conseiller de Giscard, Hersant n'en a pas moins choisi le camp RPR à plusieurs reprises : ne fut-il pas le (malheureux) candidat chiracien à Neuilly en mars 1978. Et n'est-ce pas le Figaro qui a consacré le plus de place à la récente conférence de presse de Chirac, allant même jusqu'à centrer

sa « une » dessus avec un très flatteur « Chirac élève le débat » ?

Evidemment, il n'est pas question pour le pouvoir en place d'affronter de face Hersant. Pas question non plus de jouer un groupe contre un autre, puisqu'il n'y en a pas qui puisse rivaliser. Alors, il semble bien que Giscard ait choisi de multiplier les pressions, en installant une batterie d'épées de Damocles au-dessus de la tête de Hersant. Le déficit financier du groupe donnerait l'occasion d'installer une de ces épées, si l'on en croit le *Canard Enchaîné* : les banquiers qui couvrent jusqu'ici le déficit, ce seraient réunis, et envisageraient, le cas échéant, de couper les fonds. Mais il est d'autres menaces : André Audonot, député et bras droit de Hersant, brigue la présidence du très puissant syndicat de la presse parisienne, qui doit bientôt être renouvelée. En face, il y a

Jacques Sauvageot, co-gérant du *Monde*. Et au milieu, pour arbitrer, le groupe Hachette, complètement contrôlé par le pouvoir... Enfin, et surtout, il ne faut pas oublier que Hersant est toujours sous le coup d'une inculpation pour violation des ordonnances de 1944 sur la presse, inculpation prononcée à la suite des plaintes du syndicat national des journalistes. L'instruction est certes au point mort, mais le dossier est toujours là. Et Hersant ne peut même plus faire jouer, comme par le passé, son immunité parlementaire... Evidemment, il n'y a aucune illusion à se faire : la presse Hersant va continuer à déverser à grand flot sa propagande réactionnaire. Simplement, il se pourrait bien que Chirac n'ait pas les soutiens espérés, quand viendra le temps de la véritable campagne présidentielle.

Nicolas DUVALLOIS

Les prisonniers corses entament une grève de la faim

du foyer rural de Bastelica, en présence du maire de la commune et d'un commandant de gendarmerie et de différentes personnalités officielles.

En attendant la dénonciation publique de leur forfait, le surlendemain et leur remise entre les mains de la justice, constituent des actes ordinaires de légitime défense. S'ils réclament d'un article du code, ce ne peut être que l'article 63 du Code pénal, qui fait obligation à tout citoyen d'empêcher les crimes quand il le peut par son action immédiate.

L'information ouverte contre Francia et les aveux de Pierre Bertoloni, enregistrés en présence du Procureur de la République par le chef de la police judi-

caire en Corse, confirme sans contestation possible le bien fondé de l'action du collectif nationaliste de Bastelica, action qu'il a menée de bout en bout de Bastelica à l'hôtel Fensh sans la moindre violence en dépit de l'intervention d'un dispositif policier et militaire de provocation et d'agression.

Le peuple corse l'a parfaitement compris lui, qui après plusieurs manifestations d'unité et de solidarité, a montré massivement le 26 janvier à Ajaccio, à l'appel du collectif des 44 organisations démocratiques, sa volonté de voir libérer tous les patriotes corses victimes de la répression, véritables otages du colonialisme.

Le pouvoir persiste cependant dans son attitude de mépris des droits de l'homme et de la volonté populaire, malgré le vide total des dossiers, nous restons en prison. Pour faire valoir nos droits à la véritable justice, nous avons donc décidé d'utiliser les seules armes qui nous restent : la grève de la faim et le refus de comparaître pour une instruction qui ne peut plus être qu'un simulacre.

Notre sort est désormais entre les mains du peuple corse ; nous savons que nous pouvons compter sur sa solidarité effective dans la terrible épreuve que nous affrontons. Nous l'appelons fraternellement à manifester cette solidarité dans

l'unité la plus large : l'engagement pacifique mais irréversible du peuple corse assurera le triomphe de la seule revendication qui ne souffre pas de répit : Liberta ».

Dans ce combat pour la liberté, le peuple corse doit pouvoir compter sur notre soutien. Le maintien en prison de près de 100 militants constitue une des plus graves atteintes aux libertés démocratiques depuis la guerre d'Algérie. Le pouvoir compte sur l'isolement pour briser le mouvement autonomiste, pour embastiller des responsables paysans, des militants nationalistes coupables de relever la tête et de crier justice.

Hervé DASTAR

Comment Citroen fait sa loi

Il y a eu deux jours de chômage technique les 7 et 8 février à la fabrication. Voilà comment la direction le justifie (dans la revue *Traction 2000* qu'elle distribue aux ouvriers) : « Les raisons : dans un marché automobile où les positions sont à peu près stabilisées, la saisonnalité a pris plus d'importance avec pour conséquence une nécessaire adaptation de l'offre à la demande. L'équilibre exige une souplesse correspondante dans l'aménagement de l'heure de travail. Les textes sociaux n'ont pas suivi cette évolution et sont allés dans le sens d'une plus grande rigidité. La mesure prise doit être considérée comme un assouplissement rendu nécessaire dans un système trop rigide. La situation actuelle a été précédée par un léger glissement de la demande de véhicules de haut de gamme, vers ceux de moindre cylindrées. Aujourd'hui, il importe plus que jamais d'ajuster l'offre à la demande. C'est pourquoi la direction d'Automobiles Citroën a jugé nécessaire de faire « une pause de protection » de deux jours en février ».

Intéressant car ça veut dire de manière claire et précise, qu'à défaut de loi sociale, ils ont trouvé un système pour la détourner.

Communiqué de la section CFDT d'Alsthom-UNELEC (St Ouen)

Procédure de licenciement contre un délégué CFDT

La direction a engagé une procédure de licenciement contre le représentant syndical CFDT au Comité d'établissement particulièrement connu dans l'usine pour les responsabilités qu'il a assurées au cours des six semaines de grève d'octobre et novembre dernier.

A cette fin, la direction a engagé devant le Tribunal de Grande Instance de Bobigny une plainte pour lui casser son mandat syndical. Le procès a eu lieu le mercredi 6 février à 11 heures à Bobigny. (1)

Cette procédure de licenciement s'inscrit dans le cadre d'une vaste offensive de répression de la direction qui n'a pas digéré les six semaines de grève, et fait suite au licenciement d'un travailleur et d'autres tentatives de licenciement de travailleurs suite à la grève.

(1) Le jugement sera rendu le 20 février 1980.

La section CGT du centre de tri de Créteil menacée de dissolution

Dans la période qui vient de s'écouler, on avait surtout constaté — du point de vue de la répression à l'intérieur des organisations syndicales — de graves « affaires » dans la CFDT : PTT de Lyon-gare, BNP-Paris, Usinor-Dunkerque pour ne prendre que les plus connues.

A nouveau pourtant, des militants de la CGT ont à faire face à des tentatives d'exclusion. Cela se passe dans la région parisienne ; dans une section connue par son active participation aux luttes : la section CGT du centre de tri de Créteil. Les militants se battent de toutes leurs forces pour avoir le droit d'être membre de la CGT et pour que soient respectés les choix qu'ont fait démocratiquement les adhérents de la CGT du CTA. Ils organisaient mercredi une conférence de presse.

Cela fait déjà longtemps que les frictions ont commencé entre la section du CTA et le syndicat départemental des PTT du VAL-de-Marne. « Depuis deux ans, explique Jean-Louis Marziani, le secrétaire de la section, des désaccords étaient apparus et nous avions à faire face à toutes sortes de manœuvres de la part du syndicat départemental. Mais les choses se sont très nettement précisées après l'affaire Llamas. A partir de là, nous avons fait échouer plusieurs tentatives de dissolution de la section. Mais cette fois, ils ont employé un procédé subtil. Ils ne nous excluent pas, mais ils font une section parallèle, avec un bureau nommé par eux. C'est extrêmement dangereux ; si on laisse faire ce type de pratique, cela créera un précédent ».

UN VRAI COUP D'ETAT

Ne parvenant pas, malgré le déploiement de l'arsenal habituel (calomnies, isolement, trucages de toutes sortes, pressions matérielles...) à faire rentrer dans le rang cette section combattive, certains dirigeants du syndicat départemental ont imaginé un système relativement subtil et simple : ils ont désigné un nouveau bureau composé de membres dociles et ont informé l'administration qu'il était désormais le seul représentant de la CGT au CTA. Du coup, les militants, les responsables, les simples adhérents, se trouvent privés de toute possibilité d'intervention, de réunion, exclus DE FAIT. La seule possibilité qui leur reste, c'est de prendre leur carte individuellement auprès du « nouveau bureau »

(les cartes 1980 ont été refusées à l'ancien bureau de section) sans évidemment pouvoir reprendre les responsabilités qu'ils exerçaient. Les auteurs de cette machination ne se sont pas embarrassés de formes démocratiques qui se retournaient contre eux : débats, respect de la volonté démocratiquement exprimée des adhérents, votes... foin de tout cela ! C'est un véritable coup d'Etat qui a été organisé.

UNE SECTION ACTIVE ET... CRITIQUE

Pourquoi Créteil, pourquoi maintenant ? Les militants CGT du CTA expliquent les choses de la manière suivante :

1 - La section a toujours été à la pointe de la lutte dans les PTT ; souvent elle a joué un rôle moteur dans les grèves des CTA sur la région parisienne. Chacun se souvient de l'affaire Llamas au cours de laquelle le centre de tri avait été occupé huit jours et seulement évacué par l'intervention des CRS, pour ne prendre que cet exemple.

2 - Il y a toujours eu une très grande vie démocratique dans la section. Tous les militants, toutes les sensibilités différentes — pour

autant qu'ils en manifestent le désir — ont toujours pu participer pleinement au débat, à l'élaboration des positions et des décisions d'actions.

3 - La section CGT pratiquait l'union à la base avec la section CFDT d'une manière exemplaire. Elle a toujours refusé de reproduire au CTA — en accord avec la section CFDT — les mauvaises polémiques, les querelles de boutique des états-majors syndicaux.

Sur la base de ces trois aspects, il y avait une vie syndicale intense, de riches débats, une grande démocratie au CTA de Créteil. Mais voilà, cela s'accompagnait — par voie de conséquence — d'une attitude assez critique des propositions fédérales, s'appuyant souvent sur le mécontentement des postiers. Ainsi, des batailles étaient menées pour obtenir une réelle prise en main qui fait tant défaut de la coordination et de l'impulsion d'ensemble de l'action sur les CTA et plus généralement dans l'ensemble des PTT ; les journées de 24 h à répétition étaient sévèrement critiquées ; le manque de débats démocratique également. C'est ce que représente la section CGT de Créteil que l'on veut démolir. Par ailleurs la question se pose de savoir s'il ne s'agit pas d'une « remise en ordre » plus large dans la CGT-PTT, tout au moins sur Paris.

Un délégué CGT de Peugeot se suicide : Patronat de fer pour l'automobile

La répression antisyndicale : nous avons depuis quelques jours attiré l'attention de nos lecteurs sur les nouvelles méthodes patronales, les procès faits aux syndicats, pour rembourser les salaires perdus ou la production perdue pour fait de grève, et tout dernièrement, les attaques de la SNIAS-St-Nazaire au droit de grève (Q d P du 14 février). Le suicide d'un délégué CGT à Peugeot-Sochaux nous prouve — si c'était à prouver — que les vieilles méthodes sont toujours là, et qu'elles marchent.

Peugeot à Sochaux : quel syndicaliste n'a pas eu un frisson en pensant à cette immense usine de 40 000 travailleurs, véritable fief de la CSL (ex-CFT), véritable symbole de l'usine prison ? Là, le patronat a mis en place tout son arsenal d'encadrement et de répression de la classe ouvrière. Là tout travail syndical, hors le syndicat patronal est prosaïté, condamné, persécuté. Des travailleurs pourtant refusent l'adhésion quasi obligatoire à la CSL et se syndiquent à la CGT ou à la CFDT. A quel prix ! Le suicide de Philippe Marchau le 8 février dernier met une nouvelle fois en lumière le terrible arsenal de répression patronale.

CRIME PATRONAL

« L'emmerdeur s'est flingué... », c'est en ces termes que le contremaître de la carrosserie — atelier où travaillait Philippe — a annoncé la mort à ses camarades. Une façon comme une autre de signer le crime. Car c'est bien lui, et avec lui toute la chaîne de l'encadrement Peugeot qui ont acculé ce militant CGT au suicide. N'était-ce pas

d'ailleurs ce qu'ils cherchaient puisqu'il y a quelques temps un chef du personnel de l'atelier l'avait menacé ? « Je vous aurais » avait-il dit.

Et pour comprendre le vrai sens de la menace, il faut savoir que chez Peugeot, on ne licencie pas, et surtout pas les délégués. Et Philippe était délégué de son atelier depuis trois ans. On ne licencie pas chez Peugeot, on fait la guerre d'usure jusqu'au départ « volontaire ». En 1978, il y en a eu 3 861. Beau résultat pour la maîtrise Peugeot et pour la CSL !

Pour Philippe, c'était le travail le plus pénible de l'atelier « à vie » : depuis trois ans, il poinçonnait les numéros sur les châssis des voitures. C'était aussi la persécution dans ses activités : des dizaines de lettres d'avertissement, des jours de mise à pied... sept jours en un mois pendant la campagne pour les prud'hommes, pour son travail ou pour ses activités syndicales.

RENFORCER LA DIVISION

D'ailleurs, la machine Peugeot est bien rodée. Elle

en a déjà brisé plus d'un. Il y a dix ans, dans ce même atelier, un autre travailleur s'était suicidé. Il avait écrit : « Au revoir les gars. Rendez-vous en enfer et j'espère que vous réussirez là où j'échoue tout seul. »

« Seul » : c'est bien là l'objectif de Peugeot. Réussir à maintenir l'isolement, la division par la terreur. Maintenir une exploitation féroce.

Et ce n'est pas une coïncidence, si c'est dans le secteur de l'automobile, où la productivité est une des plus fortes que le patronat a mis au point ces méthodes. Citroën est aussi tristement célèbre. Simca-Chrysler Talbot aussi. Là aussi le syndicalisme patronal et musclé de la CSL encadre les travailleurs et fait la guerre à tout autre forme d'organisation syndicale. Par tous les moyens. A Talbot-Valenciennes, pour la troisième fois, la section CGT est démantelée avant même d'être officielle : le candidat délégué syndical vient d'être licencié — pour vol ! — quelques heures avant sa nomination...

A Talbot-Poissy, il n'y a pas eu d'élections professionnelles depuis deux ans.

De quoi faire rêver sans doute bien des patrons à l'heure du redéploiement industriel, et en particulier la direction Renault au moment où on annonce la restructuration de l'industrie



Victime de la machine répressive Peugeot.

automobile et 100 000 suppressions d'emplois. C'est pourquoi elle met en place elle aussi l'arsenal de répression : quatre délégués licenciés à RVI. Berliet à Vénissieux, en octobre dernier... un procès à la section CGT de Billancourt pour indemnisation de la grève de 1977 avec le licenciement et

l'interdiction de séjour à l'usine du secrétaire central...

Dé l'ancienne terreur aux nouvelles méthodes pour faire la guerre patronale. tral..

Claire MASSON

APPEL AUX MILITANTS DE LA CGT

Les militants ont décidé de se battre. Ils ont le soutien d'une large majorité des adhérents : 70 d'entre eux ont signé une pétition exigeant leur carte CGT et le maintien du bureau de leur section, démocratiquement élu. La « section bis » n'est parvenue qu'à rassembler environ 30 cartes.

Il faut poser des questions. A qui profite les manœuvres de division ? Pourquoi un tel acharnement pour détruire une section syndicale très active comme celle-là ? Qu'ont retenu du 40^e congrès de la confédération ceux qui se livrent à de telles pratiques ?

Jean-Louis Marziani, conclut : « Nous avons mené la bataille dans notre syndicat. Nous avons résisté à de nombreuses manœuvres. Aujourd'hui, nous sommes obligés de mettre notre affaire sur la place publique pour ne pas la laisser enterrer. Nous lançons un appel à tous les militants CGT pour qu'ils protestent contre les mesures d'exclusion de fait qui nous frappent ».

Gerard PRIVAT

Pour tous contacts : J.L. Marziani, brigade D. F. Vigié, brigade C. 2 rue Marc Seguin. Créteil CTA 94 000. Tél : 898 10 60 après 20 h.

Conférence de l'ONUDI

Blocage des pays occidentaux pour l'industrialisation des pays du Tiers-Monde

Durant trois semaines, plus de 2 000 délégués de 130 pays se sont réunis à New-Delhi (Inde) pour la troisième conférence de l'ONUDI (Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel).

Lors de la réunion « ONUDI-2 » en mars 1975, il avait été convenu que la part des nations défavorisées dans la production industrielle mondiale devrait atteindre 25 % en l'an 2 000. Elle était de 7 % à l'époque et est actuellement de 9 %.

Le groupe dit des « 77 » (qui compte à présent plus de 120 pays du tiers-monde) a repris le texte de septembre 1979, adopté lors de la rencontre des pays non-alignés. Ces pays demandent une aide globale de 600 milliards de dollars pour les 20 prochaines années et la constitution d'un fond Nord-Sud pour la promotion de l'industrialisation, soit 300 milliards de dollars en dix ans. Ce fond servirait au financement de leur industrialisation et serait géré par eux-mêmes. Les pays occidentaux, le social-impérialisme russe et ses satellites est-européens ont refusé ces propositions.

Or, le développement industriel pour la plupart des pays du tiers-monde est, une condition nécessaire à leur développement en général, et pour leur indépendance économique. Alors que cette industrialisation s'effectue en grande partie sous la domination des trusts « transnationaux » (ou multinationales), il leur faut donc aussi lutter contre cette domination pour obtenir un nouvel ordre économique mondial.

Certes, les documents présentés ont finalement été adoptés par 83 voix contre 22 et une abstention, mais les résolutions n'ont pratiquement aucune chance d'être appliquées, vu que les pays industrialisés y sont opposés.

Or, le développement industriel pour la plupart des pays du tiers-monde est, une condition nécessaire à leur développement en général, et pour leur indépendance économique. Alors que cette industrialisation s'effectue en grande partie sous la domination des trusts « transnationaux » (ou multinationales), il leur faut donc aussi lutter contre cette domination pour obtenir un nouvel ordre économique mondial.

Certes, les documents présentés ont finalement été adoptés par 83 voix contre 22 et une abstention, mais les résolutions n'ont pratiquement aucune chance d'être appliquées, vu que les pays industrialisés y sont opposés.

D'autre part, le groupe des « 77 » a présenté une déclaration qu'il considère comme indissociable du plan résolvant les questions économiques dans le cadre de la lutte anti-impérialiste. Elle condamne le colonialisme, l'impérialisme, le néo-colonialisme, la discrimination raciale « y compris l'apartheid et le sionisme ». Elle appuie la lutte des peuples du Zimbabwe, de Namibie, d'Azanie (Afrique du Sud), de Palestine et du Sahara occidental. Evidemment, les pays impérialistes occidentaux s'y sont opposés. Ils la considère comme une « opération politique » qui n'est pas de mise dans cette conférence.

Au vu de ces éléments, cette conférence ne semble pas avoir fait avancer la mise sur pied d'un ordre économique mondial, qui soit plus juste et ne lésant plus comme maintenant la majeure partie de l'humanité.

Claude LEBRUN

Grande-Bretagne : grève pour les salaires

Mardi 12 février, la majorité des travailleurs du groupe automobile nationalisé « British Leyland » ont rejeté les propositions de la direction concernant l'augmentation de salaires. Celle-ci varie de 5 à 10 %.

La veille, la direction avait annoncé qu'elle envisageait des mesures temporaires de licenciements. On ignore la durée exacte de ces mises à pied, mais on laisse entendre qu'au moins 25 000 travailleurs seront affectés pendant « plusieurs semaines » dans d'autres usines.

Alors que le syndicat demande que le personnel mis à pied continue d'être payé, la position de la direction est de ne pas payer ceux qui auraient participé à un mouvement de grève au cours du dernier trimestre.

Dans le secteur public, les syndicats, représentant 25 000 travailleurs des services des eaux et des égouts, ont lancé un appel à la grève à partir du 25 février, également sur les questions de salaire. Le gouvernement a prévu de faire appel à la troupe.

Au Pays de Galles, le ministre de l'industrie, en tournée dans le pays, a été « bousculé » par des piquets de grève.

Uruguay

Le grand pianiste argentin Miguel Estrella avait été arrêté en 1977 en Uruguay et condamné à 4 ans et demi de prison. Il était accusé de liens avec l'organisation nationaliste argentine, les Montoneros. Grâce à l'intense campagne internationale, il vient d'être libéré plus de deux ans avant la date prévue. Il va être expulsé d'Uruguay et devra s'exiler.

Liban : « Redéploiement » syrien ● Menace israélienne

Depuis quelques jours, on assiste à un « redéploiement » des troupes syriennes présentes au Liban, dans le cadre de la FAD (Forces arabes de dissuasion), et dont les effectifs sont évalués à au moins 24 000 hommes. Dès la fin janvier, ces forces avaient évacué les positions qu'elles occupaient sur la route côtière reliant Beyrouth au Sud-Liban. Début février, un nouveau retrait avait lieu à Tripoli, dans le Nord-Liban, tandis qu'était annoncé le retrait de Beyrouth avec un regroupement prévu sur les hauteurs dominant la capitale. Manifestement, il ne s'agit pas d'un retrait du Liban, mais seulement d'un retrait de certaines zones « sensibles » de ce pays. L'initiative syrienne intervient alors que la pression israélienne sur le Liban se fait plus menaçante. Dans ce contexte, la décision syrienne ouvre plusieurs hypothèses.

● Un premier fait remarquable est le caractère unilatéral de la décision syrienne. Damas n'a eu ni concertation préalable, ni coordination avec les autorités libanaises, avant d'annoncer publiquement ses intentions, qui créent pour celles-ci une gêne certaine. En effet, dans la période récente, les troupes syriennes jouaient souvent un rôle tampon entre les forces d'extrême-droite d'un côté, et les forces patriotiques libanaises, ainsi que celles de la résistance palestinienne de l'autre notamment à Beyrouth. De ce point de vue, ces troupes pouvaient faire figure de « stabilisateur ». Aussi la décision de retrait syrien, telle qu'elle intervient actuellement apparaît moins comme une étape dans la normalisation de la situation que comme un moyen de pression sur les autorités libanaises, dont Damas réclame les veilles d'autonomie par rapport à la Syrie.

Toute déstabilisation de la situation pourrait être mise à profit par Damas pour prouver l'incapacité — d'ailleurs jusqu'ici manifeste — du gouvernement libanais à maîtriser seul la situation, et justifier un retour en force. D'aucuns parlent d'une « sorte d'opération » des Syriens. Le fait que le refus de voir l'armée libanaise remplacer l'armée syrienne, soit exprimé avec le plus de vigueur par les composantes pro-syriennes du mouvement national libanais, semble confirmer cette hypothèse.

Sans oublier toutefois que les griefs adressés à

l'armée libanaise sont loin d'être sans fondement puisque la neutralité de celle-ci, que le gouvernement libanais a essayé de mettre sur pied après la guerre civile, est toute relative. Les forces d'extrême-droite essaient par différents biais de la contrôler. Ceci dans le même temps où certains rapprochements ont été observés entre l'État libanais et des leaders d'extrême-droite comme Chamoun et Gemayel : ce qui peut motiver aussi une réaction syrienne.

● Une autre hypothèse est avancée : alors que les phalangistes se sont affaiblis depuis un an, notamment dans le Nord-Liban, où ils doivent affronter là les forces de droite de Frangé, allié des Syriens, Damas redéploierait ses forces pour affaiblir le dispositif du mouvement national libanais et des Palestiniens, notamment dans la capitale où le risque de confrontation avec l'extrême-droite reste permanent.

Pour Damas, il s'agirait ainsi de rester maître du jeu en s'opposant à toute situation favorable aux forces présentes sur la scène libanaise, quelles qu'elles soient. On se souvient qu'en 1976, Damas n'avait pas hésité à attaquer la Résistance Palestinienne pour tenter de s'assujettir celle-ci et contrôler le Liban.

Les menaces de guerre israélo-syrienne sont également présentes dans les pré-occupations syriennes, la menace d'agression israélienne contre la Syrie étant toujours du domaine des



Les Syriens de la Force Arabe de Dissuasion.

possibilités. Même si les États-Unis n'encouragent guère, pour l'instant, Begin dans ce sens, dans la mesure où ils préféreraient de loin voir la Syrie entrer dans un processus de négociations, afin de sauver leur initiative de Camp David qu'ils ont bien du mal à concrétiser. Toutefois, notent les observateurs, la position de force face à Israël, que pourrait acquérir l'armée syrienne par son redéploiement actuel au Liban, est loin d'être évidente.

LA DÉGRADATION DE LA SITUATION INTÉRIEURE EN SYRIE

Outre ces hypothèses qui toutes, sont plausibles et peuvent se combiner, un élément important pèse : la situation intérieure en Syrie s'est nettement dégradée, ces derniers mois, les contradictions s'exprimant pour une part sur des bases confessionnelles.

En effet, la contestation se développe au sein des Syriens de confession musulmane sunnite, qui constituent la majorité du peuple, et qui reprochent à la secte musulmane des alaouites à laquelle appartient le régime, sa monopolisation du pouvoir, dans les domaines politique et économique. Cette contestation n'est pas sans rapport avec la vague de contestation islamique dans la région, et notamment en Iran, où à travers l'Islam, ont été exprimées avec force les aspirations non seulement d'indépendance, mais aussi de démocratie, de refus d'oppression des masses par une dictature ou une minorité. Jusqu'ici, le régime syrien semble avoir répondu par une fin de non-recevoir à un certain nombre d'aspirations populaires, et tente d'assimiler toute contestation à une activité réactionnaire, obscurantiste, en accréditant l'idée qu'un groupe religieux intégriste comme les « Frères musulmans » serait à l'origine de tout.

Sous ce prétexte, on assiste ces derniers mois à une sorte de fuite en avant du régime syrien qui, plutôt que la recherche de « solutions internes », semble rechercher un soutien hors du monde arabe, surtout auprès de l'URSS avec laquelle la Syrie a, de longue date,

RISQUES OUVERTS POUR L'OLP

Un des risques ouverts par le redéploiement syrien, est de voir une relance des combats à l'intérieur du Liban. C'est une menace pour la Résistance Palestinienne, dont on sait qu'elle a toujours essayé de se tenir à l'écart des contradictions internes au Liban, mais qu'elle s'y est trouvée impliquée malgré elle dès lors que, comme à Tall El Zaatar, les camps de réfugiés palestiniens étaient pris pour cible.

Un autre risque grave est celui de voir Israël profiter de la situation pour développer son intervention au Liban. Tout en encourageant les forces d'extrême-droite, qu'il arme, à rallumer une guerre civile, il en tirerait prétexte pour intervenir. Begin ne déclarait-il pas, voici quelques jours, que « l'engagement israélien d'accourir au secours de la communauté chrétienne du Liban était valable pour l'ensemble de ce pays et pas uniquement pour le Sud-Liban ». Dans les milieux de la Résistance Palestinienne, on craint que face à cela, le retrait syrien, notamment dans la zone située au sud de Beyrouth, ne signifie un refus syrien de combattre de manière effective une attaque israélienne.

On comprend ainsi les propos de Yasser Arafat qui, de passage en Arabie Saoudite, déclarait voici quelques jours : « La décision de la Syrie constitue une surprise, elle intervient à un moment critique. (...) Elle impose aux Palestiniens des charges additionnelles vu le risque d'une attaque israélienne au Liban-Sud ».

Jean-Paul GAY

Belgique : aggravation du chômage

Depuis le 15 janvier, le record absolu du chômage a été battu. Le chiffre officiel est de 320 000, soit, selon les méthodes de calcul, 8 à 10 % de la population active. Le plan quinquennal 1981-1985 laisse prévoir qu'il y aura entre 400 000 et 500 000 chômeurs officiels en 1985. Le ministre des affaires économiques a qualifié la situation de « particulièrement inquiétante ».

Jeux Olympiques

Lors de sa 82e session, mardi soir à Lake Placid (USA), le Comité international olympique (CIO) a déclaré que « les Jeux doivent avoir lieu à Moscou, comme prévu », tout en se disant « tout à fait sensible à la situation mondiale ». La proposition de suppression des hymnes et des drapeaux a été écartée. Une commission va étudier les propositions du gouvernement grec pour que les jeux d'été soient implantés dans un site permanent.

Une cinquantaine de pays seraient susceptibles de maintenir leur position de boycott des jeux de Moscou. C'est seulement au 24 mai que se situe la date limite de réponse aux invitations du comité d'organisation de Moscou. D'ici là...

Grenoble : M. Chedli expulsé pour la quatrième fois en 3 ans !

Parce qu'on lui refuse ses papiers !

Lundi, 17 heures, les policiers grenoblois arrêtent Mohamed Chedli. Il est tunisien. Les choses ne traînent pas : mardi matin, il est expulsé. Pour la quatrième fois en trois ans. Que lui reproche donc la justice ? Simplement de n'avoir pas fait renouveler à temps ses papiers, en 1977 ! C'est pour cette seule raison que depuis trois ans, Mohamed Chedli ne peut vivre normalement avec sa femme, une française, et ses trois enfants. A chaque fois, il a décidé de revenir clandestinement malgré les risques,

de se battre pour régler la question, avoir le droit de travailler ici.

Depuis des mois, il savait que sur une simple décision de police, il serait reconduit en Tunisie par le premier avion, sans plus d'explication. Démarches à la préfecture, au ministère de l'Intérieur, partout. Rien n'y a fait. Et lundi, une nouvelle fois, la police prévenait brutalement sa femme qu'il venait d'être arrêté, qu'elle devait apporter une valise. A l'hôtel de police, le directeur de la police départementale lui déclare qu'il n'y a aucun

recours possible, hormis à la préfecture. Le chef de cabinet du préfet refuse de recevoir quiconque, deux fois de suite. L'expulsion d'un immigré, pour eux, c'est monnaie courante, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. A chaque démarche, c'est les brimades du genre « pourquoi avoir épousé un arabe ? ».

Depuis des mois, pour Mohamed et sa famille, c'est l'inquiétude permanente, la peur de la rafle. C'est aussi une seule paie d'agent hospitalier pour nourrir cinq personnes, puisque Moha-

med n'a pas le droit de travailler. « Il y a quelques jours, nous a dit sa femme Monique, les allocations familiales m'avaient été supprimées provisoirement. Ils me demandaient de justifier mes droits au salaire unique. C'est incroyable ». Comment va-t-elle se débrouiller aujourd'hui, avec son travail en équipe à l'hôpital, dimanches et jours de fête bien souvent, avec ses trois mômes ? « Je n'ai pas les moyens financiers de les faire garder. Dire que la femme du préfet se montre dans les journaux, avec son nouveau titre de « présidente du Comité isérois pour l'aide à l'enfance. Tu parles ».

Une expulsion, c'est aussi les gosses qui éclatent en sanglots à l'école, une angosse telle qu'on ne peut plus manger, qu'on est à bout de nerfs.

Mais les choses ne peuvent en rester là. Dans son quartier de la Villeneuve, et à Grenoble, Mohamed était connu, les voisins, les camarades de travail de Monique sont révoltés. Ils exigent son retour.

Monique CHERAN

Plogoff : l'occupation policière se poursuit

Malgré le refus massif des habitants, exprimé dans une pétition

Les gendarmes mobiles ont dû s'y prendre de très bonne heure, mardi matin, pour déblayer les poteaux téléphoniques et électriques qui fermaient l'accès du chemin où stationnent maintenant les mairies annexes. Il a fallu une tronçonneuse pour débiter les poteaux téléphoniques en bois, dont les morceaux ont été embarqués au petit séminaire de Pont-Croix, lieu de cantonnement des gendarmes mobiles.

Pour repousser les poteaux électriques en ciment c'est un tracto-pelle du Génie civil qui fut réquisitionné. Pour effectuer en toute quiétude ce travail, les gendarmes mobiles avaient déployé un cordon jusqu'au bourg de Plogoff.

Il faut vous dire que les gendarmes mobiles avec leurs fourgons mairies annexes ont quitté l'emplacement de la chapelle Saint-Yves pour parader un peu plus loin, au pied du Calvaire de Trogor. La pétition qui demandait le retrait des forces de police et des mairies annexes a recueilli 1 370 signatures sur 1 900 inscrits sur les listes électorales. Elle a été portée lundi après-midi au préfet de Quimper qui a répondu négativement à la demande de la population de Plogoff.

EVITEZ LES PATROUILLES

Cependant, l'occupation se poursuit, malgré la pétition, malgré l'hostilité croissante de la population du Cap. Contrôles d'identité, questionnaires, surveillance sont le lot quotidien des habitants. On dit à Plogoff qu'il ne fait pas bon rencontrer une patrouille de gendarmes mobiles la nuit. Ainsi, un jeune homme de 16 ans allait prendre son car à 5 h 30 du matin, lorsque soudain il a vu les lampes des gendarmes braquées sur son visage. Tout habitant est suspect. Il vous suffit de passer devant une mairie annexe pour que les talkies-walkies diffusent à

tous les P.C. de gendarmerie le numéro de votre voiture ainsi que votre portrait-robot. Quant au registre d'enquête, vous ne pourrez le consulter sans la protection d'au moins un gendarme mobile.

DANGER : GRENADES !

Lundi soir, alors qu'il travaillait dans son jardin, M. Roger Evenou, du village de Viquéric, a reçu trois grenades lacrymogènes : une patrouille de gendarmes mobiles passait par là. M. Evenou a déposé une plainte. Vendredi soir, alors qu'ils rentraient à Pont-Croix dans leurs cantonnements, non sans avoir essuyé une embuscade, les gendarmes mobiles s'en sont pris à une Renault 5. Ils ont d'abord tiré une grenade dans le pare-brise de la voiture en visant le chauffeur. Après avoir fait stopper le véhicule, ils l'ont cabossé à coups de rangers, non sans avoir lancé des grenades à l'intérieur. Ils recommenceront quelques instants plus tard avec les occupants d'une Renault 12.

« Une troupe d'occupation », ce terme revient de

Flagrant délit

M. Eugène Coquet, marin pêcheur, interpellé vendredi, alors qu'il aurait été en possession d'une fronde, a été condamné en flagrant délit samedi, à 45 jours de prison ferme. La sœur de M. Coquet lui a rendu visite à la prison de Quimper, voici son témoignage : « Il n'a cessé de me répéter qu'il avait été battu par les gendarmes (...), ses vêtements sont déchirés. Le blouson n'a plus de manches. Le col de son pull est arraché. Mon frère se plaint de sa mâchoire, du nez ; il a aussi mal aux côtes et au bas-ventre. Il a perdu un verre de contact ».

Voilà qui en dit long sur les pratiques des forces de répression.

plus en plus souvent sur les lèvres des habitants de Plogoff pour désigner la présence indésirable des forces de gendarmerie.

Léon CLADEL

Three Mile Island : nouvel incident

Une nouvelle fuite radioactive vient de se produire à la centrale de Three Mile Island, près de Harrisburg, aux USA. Il s'agit d'une fuite située au niveau d'une pompe dans un bâtiment jouxtant celui qui abrite le réacteur No 2, gravement endommagé lors des incidents de mars 1979. Pendant près de deux heures, l'eau s'est échappée au rythme de 40 litres par minute.

Déjà, le 28 mars dernier, une défaillance du circuit de refroidissement avait provoqué le plus grave accident jamais survenu dans une centrale nucléaire. Des incidents techniques avaient provoqué l'écoulement du liquide de refroidissement et une surchauffe du réacteur.

Les 100 tonnes d'uranium constituant le combustible avaient failli fondre, ce qui aurait pu provoquer une catastrophe par la diffusion de radiations mortelles sur une vaste superficie.

Les habitants de Plogoff disent : « Nous ne voulons pas d'un Harrisburg à Plogoff ! ».

Hayange : nouvelle procédure de récusation contre le juge Bidalou

La direction de la Sonacotra a déposé une deuxième procédure de récusation contre le juge Bidalou, du tribunal d'Instance d'Hayange. Mardi, le juge réunissait en audience les résidents grévistes du foyer d'Hayange et la direction de la Sonacotra. Au cours de cette audience, il déclarait que cette procédure de la Sonacotra était à ses yeux « inexistante, vu l'exposé partiel des motifs ». Et il effectuait derechef « un transport de justice sur les lieux », afin d'ordonner une nouvelle fois la réintégration des résidents, expulsés juste avant la période hivernale, qui interdit les expulsions pendant quatre mois. Au foyer Marspich, des policiers en civil interdisaient l'accès des lieux aux résidents qui avaient accompagné le juge. Une requête du tribunal de Thionville, datant du 20 janvier, interdisait l'accès du foyer à « toute personne étrangère ». Mais, le magistrat ne s'avoue pas vaincu, et a annoncé un nouveau transport sur les lieux dans le courant de la semaine prochaine. Pour lui, l'attitude de la police, au foyer de Marspich, est « une entrave à la justice et un outrage à magistrat ». Il revient désormais à la Cour d'appel de Metz de statuer sur la demande de récusation.

Foyer Sonacotra de Reims

On se souvient peut-être qu'au tout début de la lutte des foyers Sonacotra de Reims, un médecin soutenant la lutte avait reçu des menaces, en particulier contre sa femme (« à ce qu'il paraît, il y a de sacrés chauffards dans la ville, et comme elle ne regarde jamais pour traverser... »). Une plainte, avec constitution de partie civile, avait été déposée contre Mme Laroche, femme du gérant du foyer Sonacotra Jules Siegfried. Cette brave dame avait été reconnue et avait avoué être l'auteur de ces menaces de mort. Sans doute espérait-elle des appuis solides chez la police, avec laquelle elle avait de très bons rapports, selon ses dires.

Le président du tribunal qui jugeait l'affaire le 30 janvier 1980 sut faire preuve d'une indépendance louable. Mme Laroche a été condamnée à 800 F d'amende, un mois de prison avec sursis, 1 F de dommages et intérêts.

Il est à parier que ce jugement a été accueilli comme il faut par les résidents du foyer Siegfried, qui avaient eu à supporter le gérant et sa femme pendant des années. Une de leurs revendications obtenue récemment par leur lutte, n'était-elle pas le départ du gérant raciste ? Nous serions tentés de dire que « pour une fois, justice a été rendue » !

Rouen : le PCF en procès pour violences sexistes

Le 6 octobre dernier, 50 000 femmes manifestaient à Paris pour demander la liberté de l'avortement et son remboursement par la Sécurité Sociale. Deux jours après paraissait comme tout compte rendu dans L'Humanité un petit encadré minimisant à outrance cette manifestation.

Une lettre signée de 87 femmes de Rouen ayant participé à la marche, est aussitôt envoyée à Roland Leroy, directeur de L'Humanité et député de Seine-Maritime. Elles lui demandent une explication. Après de nombreuses démarches, rendez-vous est pris pour le 19 novembre au siège du PCF de Rouen.

Une délégation de 11 femmes s'y rend. Là, Leroy refuse de les recevoir. Une permanente du PCF se propose, un dossier sous le bras, de « leur présenter la position du PCF sur l'avortement ». Refus poli : « Non merci, madame, nous sommes venus rencontrer Roland Leroy, nous avons rendez-vous avec lui, il l'a fixé lui-même ».

Par son secrétaire Leroy fait savoir qu'il accepte de recevoir une seule de ces femmes présentes, Anne-Marie Cardon, en tant que représentante du Planning Familial dont elle est secrétaire à Rouen.

« Mais M. Leroy sait très bien que je suis ici à titre personnel. Le Planning n'a rien à voir là-dedans. Le rendez-vous a été pris pour

une délégation de femmes voulant voir M. Leroy à propos d'un article dans L'Humanité ».

Après ce refus d'Anne-Marie Cardon, les permanentes du PCF deviennent nettement plus agressives. La délégation persiste : « Nous avons rendez-vous, nous voulons voir Roland Leroy » plusieurs permanents montent faire leur rapport à Leroy au 1^{er} étage. Les minutes passent puis soudain 5 ou 6 hommes descendent : « C'est l'heure de la soupe, on va vous sortir en douceur ». Résultat : élongation du pectoral droit avec pneumothorax partiel du poumon gauche, 40 jours d'incapacité de travail pour Anne-Marie Cardon.

Pour les autres, enfin celles qui s'en tirent le mieux, il ne s'agit que d'insultes : « Salopes, tas de merde, mal-baisées ».

Parmi les gros bras du PCF, un s'est particulièrement distingué : Lecacheur, permanent et adjoint au

maire de Montivillier. C'est contre lui qu'Anne-Marie Cardon soutenue par 6 mouvements de femmes locaux et nationaux a porté plainte. « Ce n'est pas contre un individu que nous portons plainte, c'est contre le PCF et sa politique. Lecacheur agissait sur ordre de Leroy ».

« Il ne s'agit pas d'une bavure, mais d'un acte délinquant ».

« Bien sûr, il y a beaucoup de choses à dire sur la justice, mais pour le moment c'est le seul moyen que nous ayons de nous faire entendre ».

« Pour nous, il n'y a pas un sexisme de droite et un sexisme de gauche qu'il faudrait protéger ».

Le procès se tiendra lundi 18 à Rouen, elles appellent à venir les soutenir.

Correspondant ROUEN

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19

Directeur de Publication : Y. Chevret
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP
Commission paritaire : 56 942

15 ans après le déclenchement de la lutte armée

La vitalité de la résistance en Palestine

Dans la première partie, que nous avons publiée hier, de notre entretien avec Ilan Halevi, celui-ci soulignait la profondeur de la crise que traverse la société israélienne. Ilan Halevi, journaliste israélien antisioniste, militant de la cause palestinienne, décrit aujourd'hui selon quelles modalités concrètes le peuple palestinien mène aujourd'hui une lutte dont la permanence est le facteur fondamental de la crise israélienne et de son aggravation.

Suite de notre entretien avec Ilan Halevi

Réalisé par Jean-Paul GAY



Le renouveau du nationalisme palestinien à l'intérieur des frontières d'Israël

Les grands moyens d'information, en France, n'évoquent le combat des Palestiniens, qu'à l'occasion de telle ou telle opération jugée «spectaculaire». De quelle manière se manifeste actuellement la lutte de libération du peuple palestinien, aussi bien dans les frontières de l'Etat d'Israël depuis 1948, qu'en Cisjordanie et à Gaza ?

Il y a une réalité à laquelle est confronté le jeu politique israélien et qui va prendre une importance de plus en plus grande : c'est la minorité palestinienne qui vit dans les frontières de l'Etat d'Israël, depuis 1948. En Israël, on les appelle les Arabes israéliens. Ils ont un passeport israélien, ils votent, ils peuvent être policiers, juges, mais étant «non-juifs», ils ne peuvent pas résider de façon permanente sur quelque 80 % du territoire d'Israël, ils ne peuvent acquérir de la terre sur l'essentiel de ces territoires et sont restreints dans l'exercice de leurs droits civiques, dans le cadre d'un régime d'apartheid particulier, qui se définit comme le régime de l'Etat juif. Cette population, de plus de 600 000 Palestiniens (sur presque 4 millions de population totale), qui jouit de cette douteuse citoyenneté israélienne, traverse un processus de radicalisation politique qui s'exprime à plusieurs niveaux. Un premier niveau est le niveau parlementaire. Les partis de la collaboration conservatrice qui s'assuraient le vote des villes et des villages arabes par le biais de notables palestiniens collaborateurs des autorités sionistes, ont vu leur audience diminuer au fil des années. Et aux dernières élections législatives (en 1977), le front organisé avec le PC israélien a recueilli plus de 50 % des suffrages des Arabes d'Israël.

«LE DEVELOPPEMENT D'UN NATIONALISME PALESTINIEN RADICAL»

Par ailleurs, et au-delà des objectifs du PC israélien, on voit le développement d'un nationalisme palestinien radical, au sein

de cette population, qui s'exprime surtout à travers les divers groupes villageois et étudiants se désignant sous le nom : «Les enfants du pays». Ce n'est pas un parti avec une direction unifiée et un programme, mais c'est un phénomène politique qui recouvre de nombreux groupes à l'échelle des villages et des universités. Ils ne sont pas unifiés sur leurs perspectives politiques, mais ils ont tous une même attitude. Celle-ci fondamentalement, peut être formulée ainsi : «Nous faisons partie du peuple palestinien et il n'y a pas de solution au problème palestinien en dehors de nous, toute solution qui ne tient pas compte des droits nationaux du peuple palestinien n'est pas une solution». Le développement de ce courant reste encore minoritaire, mais il a déjà gagné des sièges dans divers conseils municipaux et même certaines mairies. Il gagne du terrain dans le domaine idéologique. Le développement de ce courant se fait dans une contradiction relativement violente et âpre avec le PC israélien qui a exercé sur ce secteur une hégémonie pendant plusieurs décades et qui ne voit pas d'un bon œil la montée d'une nouvelle direction locale concurrente et prétendument «irresponsable».

Mais ce clivage est plus grave au niveau des appareils qu'au niveau des slogans. Parce que, sous la pression de ce courant nationaliste, le PC israélien lui-même est amené à ajuster ses slogans et à faire des concessions (y compris au niveau de son discours) à ce renouveau de l'identité nationale palestinienne chez les Palestiniens, citoyens israéliens. Le PC est donc amené à s'écarter du discours des droits civiques et démocratiques et de l'égalité entre juifs et arabes dans le cadre d'un Etat d'Israël à rendre démocratique. Il est contraint de prendre de plus en plus en considération l'existence d'un sentiment et d'une identité nationale palestinienne à l'intérieur même des frontières de l'Etat d'Israël.

La Cisjordanie et Gaza face aux «faits accomplis»

Comment évolue la situation dans les territoires occupés depuis 1967 (Cisjordanie et Gaza) ?

Le phénomène qui concentre l'attention dans ces territoires, c'est l'implantation de colonies de peuplement. Cette implantation se fait à un rythme frénétique et à grand renfort de publicité depuis le début du processus enclenché par l'initiative de Sadate, et qui a débouché sur les accords de Camp David. Il est évident que dans l'esprit des dirigeants israéliens, il s'agit, en raison de l'imminence d'une négociation ou du danger d'une négociation, de créer le maximum de faits accomplis sur le terrain. Ceci pour rendre irréversible l'implantation israélienne dans ces territoires, et en tout cas, compliquer jusqu'à la rendre impossible l'exigence d'évacuation.

LA COLONISATION DE PEUPELEMENT : UN ECHEC ABSOLU

Voilà l'intention. La réalité des faits est que la colonisation, l'implantation réelle de population civile dans les territoires occupés a des proportions extrêmement modestes : il y a en tout quelques 15 000 colons israéliens dans tous les territoires occupés depuis 1967, sur une population de plus d'un million de Palestiniens. C'est une infime minorité. De ce point de vue, la colonisation israélienne dans les territoires occupés depuis 1967 est donc un échec absolu. L'ensemble des opérations spectaculaires de colonisation qui sont réalisées ces derniers temps par le Bloc de la Foi, l'extrême-droite religieuse, en Israël, ont un caractère essentiellement symbolique et provocateur. Elles sont d'ailleurs pour l'essentiel le fait, non de colons habitant de façon permanente dans les territoires occupés, mais de gens habitant à Jérusalem ou à Tel-Aviv, qui militent dans l'extrême-droite. Ce sont eux qui vont implanter les soi-disants colonies qu'ils n'habitent pas vraiment. Sur le terrain, cette colonisation n'avance pas du tout dans les proportions auxquelles ils aspirent.

Pour la raison que la plupart des Israéliens, même dans les conditions de crise du logement et de crise économique qui existent, ne sont pas volontaires pour aller vivre dans les territoires occupés avec les conditions qui y règnent. On peut dire que si cette colonisation est un échec, c'est à cause de l'insécurité dans laquelle les colons vivent, du fait du refus de la population palestinienne. Cet échec est donc aussi largement une victoire de la résistance populaire palestinienne, qui a réussi à rendre l'idée d'aller vivre dans les territoires occupés depuis 1967, extrêmement impopulaire dans la société israélienne.

CE QUI EST BIEN REEL

Par contre, ce qui est bien réel c'est la confiscation des terres que le gouvernement réquisitionne pour y construire des colonies pour lesquelles il n'a toujours pas d'habitants.

Quelle situation nouvelle cela crée-t-il ?

Il faut savoir que par rapport à la colonisation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, il y a eu depuis la guerre de 1967, deux conceptions principales qui se sont affrontées dans la classe dirigeante israélienne.

• L'une était représentée par le clan Alon, l'ancien ministre des Affaires étrangères, qui prévoyait en fait d'encercler la Cisjordanie d'une ceinture de colonies israéliennes et en particulier de fermer la vallée du Jourdain par une bande pratiquement étanche de colonies israéliennes, séparant la Cisjordanie de la Jordanie.

• La nouvelle conception qui est mise en œuvre par le gouvernement Bégin, est qu'il convient de créer des points de peuplement israéliens au cœur même des centres de population arabe. Il ne s'agit pas seulement maintenant de les encercler, il faut quadriller en profondeur. Cela implique évidemment que l'infrastructure de ces colonies se fasse sur des terres qui sont des terres cultivées, des terres qui ne sont pas seulement des bandes que l'armée a vidées de leur population à chaud pendant la guerre de 1967 ou de zones n'ayant qu'un intérêt stratégique. Il s'agit pour le gouvernement israélien de confisquer des terrains à bâtir dans des grandes villes comme Hébron, ou des terres agricoles, comme les alentours de Naplouse. Ce qui implique une confrontation beaucoup plus violente avec l'ensemble de la population palestinienne qui n'est pas seulement concernée politiquement et nationalement, mais également économiquement, personnellement par ces confiscations.

«ISRAEL ASSOIFFE LA SOCIÉTÉ PALESTINIENNE»

Les terres ne sont pas le seul objet de la convoitise israélienne. Israël s'est approprié de façon absolue les ressources d'eau. Il a réquisitionné l'ensemble des ressources naturelles. Le sous-sol appartient à l'occupant : ça veut dire que maintenant, les habitants palestiniens n'ont même pas le droit de creuser un puits artésien dans leur cour, ils doivent payer à l'Etat d'Israël les

redevances sur l'eau qui leur appartient ; éventuellement, on les prive même de l'accès aux points d'eau auxquels ils s'approvisionnaient traditionnellement. Le fait d'assoiffer la société palestinienne est un des faits les plus concrets et les plus destructeurs de cette colonisation.

Il faut ajouter l'exploitation de la main d'œuvre palestinienne qui concerne quelques 200 000 travailleurs palestiniens, allant quotidiennement ou hebdomadairement de leurs villages-dortoirs aux chantiers, usines, cuisines, garages, fermes ou colonies soi-disants socialistes d'Israël.

Parmi eux, 50 à 80 000 enfants, selon les périodes, qui travaillent depuis l'âge de 6-7 ans, et dont la condition s'apparente à celle de l'esclavage. Le réservoir de main d'œuvre que constituent la Cisjordanie et Gaza est d'ailleurs un des facteurs de l'attachement des autorités israéliennes à la possession de ces territoires.

UNE RESISTANCE MULTIFORME

Ilan Halevi note que face à cette situation, la résistance est profondément enracinée, et combine différentes formes. Outre les grosses opérations militaires, qui sont des opérations qui sont menées pour la plupart de l'extérieur par des commandos de fedayins qui s'infiltrèrent, notamment à partir du Liban, il y a, dit Ilan Halevi, dans les territoires occupés, une lutte politique de masse extrêmement soutenue, et il y a également une lutte armée, qui se maintient à un niveau d'armement artisanal. Pour Ilan Halevi, «il y a eu depuis 1973, un renouveau des formes de guérilla dans les territoires occupés depuis 1967. En Cisjordanie, l'avant-garde politique est citadine : étudiants, souvent d'origine villageoise, grande proportion de réfugiés qui sont d'anciens paysans. Le lieu géographique de la résistance, c'est souvent les villes. Cette résistance est armée : petites opérations militaires dirigées contre l'armée israélienne, contre ses instruments et ses symboles. Mais, c'est également avec une très grande ampleur, une lutte politique de masse : grèves, manifestations, et puis périodiquement, comme lors des grandes manifestations contre les accords de Camp David, ou, l'été dernier, contre la fermeture de l'Université arabe de Bir Zeit, on passe à l'émeute et à la semi-insurrection. Quand on en arrive-là, en général, le gouvernement militaire proclame le couvre-feu absolu, sur des régions entières.

Demain :

- Ce que représente l'OLP
- La situation diplomatique de la résistance palestinienne